

Programme

Table ronde **La conception du couple à Mayotte et** **les effets de sa dissolution : Entre** **coutume, droit local et droit commun**

5-6 Octobre 2021
7H15 – 11h45
Mairie de Ouangani

JOUR 1 : Approche juridique : Le
contentieux familial entre coutume,
droit local et droit commun

1. La saisine de la juridiction

- Comment saisir le juge ? la requête
- Les éléments essentiels à la demande (instruction du dossier)

2. Le contentieux familial

- Le rôle du Juge aux Affaires Familiales : L'application du droit national
- La question de l'autorité parentale après la séparation
- La définition de la contribution à l'entretien et à l'éducation des enfants
- Le droit de visite et de garde
- La liquidation de communautés entre concubins : dans une société ou le mariage coutumier est la règle.

3. L'exécution de la décision de justice

- Mise en place du paiement direct
- La levée du paiement direct
- Le dispositif ARIPA Vs les pratiques à Mayotte.

JOUR 2 : La médiation familiale
entre coutume, droit local et droit
commun

1. La signification du mariage
2. Le couple parental après la séparation
3. Le processus du divorce : « Toilaka »/droit commun
4. La conciliation : Comment concilier la religion, les coutumes et la pratique de la médiation ?
5. Les dispositifs attendus sur le territoire pour faciliter l'accompagnement (les espaces de rencontre)
6. Les enjeux de l'accompagnement : Quelles sont les limites et les difficultés de l'accompagnement ? Échanges de pratiques